



FICHE VIE SCOLAIRE
Année scolaire : 2024-2025

IDENTITE DE L'ELEVE

Nom de famille * : Prénom 1 * :
 Sexe : F M Né(e) le * : / / Commune de naissance :
 L'élève habite avec : ses deux parents sa mère son père autre (précisez) :

SCOLARITE ANNEE EN COURS : 2024 / 2025

Classe : Date de la 1^{ère} entrée au Collège La Nadière :
 Régime : Demi-Pensionnaire** Externe
 **Numéro de Sécurité Sociale :
 TRANSPORT SCOLAIRE : OUI * NON
 * Préciser : Bus La Palme Taxi Bus PLN Train Autre :

RÉGIME D'ENTRÉES - SORTIES

AUTORISE (A) : L'élève peut entrer plus tard et sortir plus tôt en fonction de son emploi du temps et des absences de professeurs signalées la veille aux familles. Les demi-pensionnaires doivent déjeuner au collège.
 En cas d'absence imprévue d'un professeur (signalée le jour même de l'absence par ce dernier) un SMS est adressé aux familles. Le cas échéant, les élèves autorisés ne peuvent quitter l'établissement qu'à partir de 11h (pour les externes) ou à 15h30 (pour les externes ou demi-pensionnaires).
 Toutefois ces élèves pourront être autorisés, au cas par cas, à quitter l'établissement avant ces horaires, si et seulement si la famille en fait la demande expresse et le CPE ou le Chef d'établissement la valide.

NON AUTORISE (NA) : L'élève doit être présent au collège de 7h45 à 17h. Les externes sont autorisés à sortir pour déjeuner à 12h00. En dehors de ces heures de sortie (absence d'un professeur, modification exceptionnelle d'emploi du temps...) l'élève ne pourra quitter l'établissement qu'accompagné d'un responsable qui devra signer le registre des sorties.

Attention : Tout élève résidant hors de la commune de Port la Nouvelle et utilisant les transports scolaires est considéré comme demi-pensionnaire non autorisé.

En fonction du régime choisi pour votre enfant, merci de cocher la formule retenue.

TRANSPORT INTER-URBAIN (LA PALME)	ÉLÈVE NON TRANSPORTÉ DEMI-PENSIONNAIRE	ÉLÈVE NON TRANSPORTÉ EXTERNE
<input type="checkbox"/> NON AUTORISE (NA)	<input type="checkbox"/> AUTORISE (A) <input type="checkbox"/> NON AUTORISE (NA)	<input type="checkbox"/> AUTORISE (A) <input type="checkbox"/> NON AUTORISE (NA)

DROIT A L'IMAGE

Je (nous) soussigné(s), Mme, M. responsables de l'élève
 autorisons n'autorisons pas

que notre enfant soit photographié(e) et/ou filmé(e) dans le cadre d'activités scolaires et sportives, et que son image puisse être utilisée dans des publications internes et/ou externes à l'établissement, et/ou sur le site internet du collège.

autorisons n'autorisons pas

que notre enfant participe à la photo de classe.

Fait à le.....
Signature des responsables légaux

REPRESENTANTS LEGAUX

1) Lien avec l'élève * : Civilité : Mme M.

Nom de famille : Prénom :

A contacter en priorité :

Adresse :

Code postal : Commune : Pays :

@ Courriel :

☎ Mobile : ☎ Travail :

2) Lien avec l'élève * : Civilité : Mme M.

Nom de famille : Prénom :

A contacter en priorité :

Adresse :

Code postal : Commune : Pays :

@ Courriel :

☎ Mobile : ☎ Travail :

PERSONNES AUTORISÉES A VENIR CHERCHER L'ÉLÈVE

NOM, PRÉNOM	LIEN DE PARENTE	TÉLÉPHONE PORTABLE	TÉLÉPHONE TRAVAIL
	 /..... /..... /..... /..... /..... /..... /..... /.....
	 /..... /..... /..... /..... /..... /..... /..... /.....
	 /..... /..... /..... /..... /..... /..... /..... /.....
	 /..... /..... /..... /..... /..... /..... /..... /.....
	 /..... /..... /..... /..... /..... /..... /..... /.....

TRAITEMENT MEDICAL: L'introduction de médicaments dans l'établissement est interdite. Si l'élève doit suivre un traitement, il doit obligatoirement déposer médicament et ordonnance le prescrivant au bureau de la vie scolaire ou l'infirmierie.

Signature des responsables légaux